

INFORMATION

Femmes enceintes

LE DÉPISTAGE DU STREPTOCOQUE B



QU'EST-CE QUE LE STREPTOCOQUE B ?

Les streptocoques du groupe B (SGB) sont des bactéries communes que l'on retrouve souvent dans le vagin, le rectum, le périnée et la vessie des femmes. Environ 30% des femmes sont porteuses.

Occasionnellement cette bactérie peut donner des infections urinaires qu'il est nécessaire de traiter mais la plupart du temps sa présence ne s'accompagne d'aucune symptomatologie et aucun traitement systématique n'est envisagé.

Il ne s'agit pas d'une infection sexuellement transmissible, il n'y a donc pas besoin de traiter le conjoint.

Il ne s'agit pas du même type de bactéries qui cause l'angine à streptocoque.

Le streptocoque B peut toutefois causer des infections potentiellement graves chez le nouveau-né mais facilement traitées si elles sont anticipées. Le bébé peut être infecté en passant le vagin lors de l'accouchement ou lorsque les membranes sont rompues.

QUAND FAUT-IL TRAITER LE PORTAGE DU STREPTOCOQUE B ?

Il n'est pas nécessaire de traiter pendant la grossesse, sauf dans certaines circonstances que connaît votre médecin. Des antibiotiques efficaces sont autorisés pendant la grossesse.

Il est souhaitable de débiter un traitement antibiotique adapté pendant l'accouchement ou dès la rupture de la poche des eaux chez les femmes porteuses du streptocoque B. Il a été démontré que cela réduisait le taux d'infections néonatales.

On peut traiter aussi après l'accouchement si besoin: le nouveau-né lorsqu'il est infecté par le germe ou la mère lorsqu'elle présente une infection utérine (endométrite).

Des prélèvements pour la recherche de l'infection chez le nouveau-né peuvent être effectués à la naissance si vous êtes porteuse du germe et qu'il existe des facteurs supplémentaires de risque d'infection.

COMMENT SAVOIR SI JE SUIS PORTEUSE DU STREPTOCOQUE B ?

1. Un prélèvement vaginal vous sera proposé au 8ème mois de la grossesse pour la recherche du germe (34-38SA).

Celui-ci est réalisé à l'aide d'un coton-tige lors de l'examen gynécologique, ce geste est indolore.

Le prélèvement est envoyé au laboratoire et les résultats disponibles sous quelques jours (environ 2 à 3 jours).

2. Toutefois si durant la grossesse actuelle, vous avez réalisé une analyse d'urine ou un prélèvement vaginal qui montre la présence du streptocoque B, vous serez considérée comme porteuse pour toute la grossesse et bénéficierez systématiquement du traitement à l'accouchement ou dès la rupture de la poche des eaux.

N.B. Si lors d'une précédente grossesse vous étiez porteuse du streptocoque B mais sans complication de celui-ci, la recherche du portage sera effectuée au 8ème mois de grossesse car le portage varie dans le temps et vous ne serez pas obligatoirement porteuse à chaque grossesse.

Cas particulier : Si lors de vos grossesses précédentes, un de vos enfants a présenté une infection néonatale au streptocoque B, le risque de récurrence est alors important et vous serez systématiquement considérée comme porteuse du germe.

QUAND L'ATTEINTE FOETALE SURVIENT-ELLE ?

Il existe deux types d'infections à SGB chez les nouveau-nés.

La plus commune est appelée «infection précoce». Les symptômes de l'infection précoce font leur apparition dans les sept jours suivant la naissance. Ce type d'infection à SGB peut être très grave et le bébé peut avoir de la difficulté à la combattre. C'est ce type d'infection que le traitement par antibiotiques pendant le travail peut prévenir.

Le second type d'infection est qualifié de «tardive». Dans ce cas, les symptômes d'infection à SGB ne font leur apparition que sept jours après la naissance. Le risque d'infection tardive n'est pas diminué si l'on procède à un traitement préventif par antibiotiques durant l'accouchement.

LA CÉSARIENNE ÉVITE-T-ELLE L'INFECTION DU BÉBÉ ?

Non. Même si l'on pense que le réservoir de streptocoque B est vaginal et que l'infection survient lors du passage de l'enfant par le vagin, des infections de nouveau-nés peuvent survenir aussi après accouchement par césarienne.

DES QUESTIONS ?

Toute l'équipe d'obstétrique se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

En cas d'urgence, vous pouvez joindre une sage-femme au 03.27.14.35.56.